



HAL
open science

Interactions société-environnement en moyenne vallée de l'Eure (2019-2024)

Fabienne Dugast

► **To cite this version:**

Fabienne Dugast. Interactions société-environnement en moyenne vallée de l'Eure (2019-2024). 2024. halshs-04816729

HAL Id: halshs-04816729

<https://shs.hal.science/halshs-04816729v1>

Submitted on 7 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Photo de couverture :
La vallée de l'Eure près de Garenne-sur-Eure (27)
et ses aménagements modernes (© F. Dugast 2020)

Photo de 4^e de couverture :
Vues aériennes de la vallée de l'Eure (© Archéo27)
– *Saint-Georges-Motel (Bertheuil)*
– *Croth (La Flouaie)*
– *Gadencourt (La Roncette)*

Cet événement a bénéficié, à travers Science Ensemble, du soutien financier de la Direction des relations Science, culture et société de Sorbonne Université, grâce au label Science Avec et Pour la Société.



Impression – novembre 2024



PROGRAMME

- ▶ **Présentation générale du programme ValEuRT : objectifs et interventions**
Fabienne DUGAST, archéologue (Cnrs)
- ▶ **Dynamiques socio-environnementales de la moyenne vallée de l'Eure**
Théophile PIAU, géoarchéologue (Univ. Paris Cité)
- ▶ **Étude des archives sédimentaires au sein du bassin versant du Radon**
Vincent VIEL, géomorphologue (Univ. Paris Cité)
- ▶ **La télédétection et le LiDAR, pour quoi faire ?**
Théophile PIAU (Univ. Paris Cité) & Emilie VAUTIER, géomaticienne (IGN)
- ▶ **Usage du sol et identités territoriales entre Eure et Iton**
Gaël LEON, archéologue (Inrap)
- ▶ **Échanges avec le public & buffet froid**

Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT D'OPERATIONS 2019

Auteurs : Fabienne Dugast, Thibault Piau, Gilles Ancelet Passerin, François Deschamps, Vincent Veil, Clément Virmoux, Lydia Yacine



Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT D'OPERATIONS 2020

Auteurs : Fabienne Dugast, François Billaud, Caroline Fort, Thibault Piau
avec la collaboration de Céline Ancelet Passerin, Céline Chouet, Bruno Deschamps, Max Lecomte,
Sandrine La Fite, Sébastien Remy, Vincent Veil, Clément Virmoux, Lydia Yacine

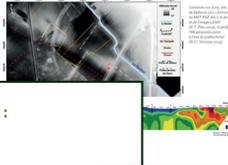


Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT D'OPERATIONS 2021

Auteurs : Fabienne Dugast, Thibault Piau, Caroline Fort, Isabelle Le Teller
avec la collaboration de Gilles Ancelet Passerin, François Billaud, Céline Chouet,
Alphélie Deschamps, Bruno Deschamps, Max Lecomte, Pierre Malard, Sébastien Remy,
Pauline Wille, Vincent Veil, Clément Virmoux

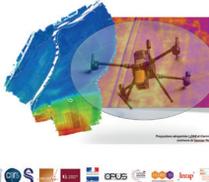


Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT A TROIS ANS - 2020-2022

Auteurs : Fabienne Dugast, Thibault Piau, François Billaud, Caroline Fort, Isabelle Le Teller
avec la collaboration de Céline Ancelet Passerin, Céline Chouet, Céline Deschamps, Alphélie Deschamps,
Bruno Deschamps, Max Lecomte, Vincent Veil, Jean-Michel Le Gorgeu, Pierre Malard, Sébastien Remy,
Ingélie Wille, Pauline Wille, Vincent Veil, Clément Virmoux, Lydia Yacine

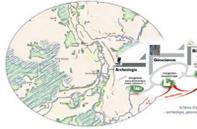


Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT INTERMEDIAIRE 2023

Auteurs : Fabienne Dugast, François Billaud, Caroline Fort, Gaël Léon, Thibault Piau,
Vincent Veil
avec la collaboration de Françoise Auloy, Gilles Ancelet Passerin, Bruno Deschamps, Michel Deshayes,
Max Lecomte, Vincent Veil, Jean-Michel Le Gorgeu, Sébastien Remy, Clément Virmoux



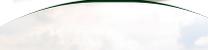
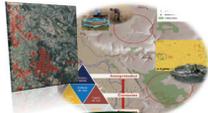
Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires

Projet collectif de recherche

RAPPORT INTERMEDIAIRE 2024

Auteurs : Fabienne Dugast (CoR), Caroline Fort (Stras), Gaël Léon (Stras), Thibault Piau
(LPC), Emile Vaadier (ENSG), Vincent Veil (LPC)

avec la collaboration de
Yves-Michel Ancelet, Marie-Anne Auloy, Aurélien Chézy, François Billaud (IFR Méditerranée, IIS),
Bruno Deschamps (IFR Méditerranée, IIS), Michel Deshayes (ENSG), Gilles Ancelet Passerin (ENSG),
Pierre-Edouard Bédouin, Jean-Noël de Vitvrouck (ANAC), Isabelle Le Teller (Strasbourg),
Max Lecomte (Strasbourg), Pierre-Clément Veil, Françoise Wille (Strasbourg), Clément Virmoux (Strasbourg)



05 AP
ARCHÉOLOGIE
DU PAYSAGE



FORMATION ET GESTION DES TERRITOIRES
DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS

Approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure.

■ SOUS LA DIRECTION DE FABIENNE DUGAST



Formation et gestion des territoires, de la Préhistoire à nos jours. Approches et perspectives exploratoires autour de la vallée de l'Eure. 2021, Éditions Mergoil

Ouvrage collectif. 20 contributions. 392 p., ill. couleur (ISBN : 978-2-35518-120-7).

Présentation générale du programme ValEuRT : objectifs et interventions

Fabienne DUGAST

Archéologue – Cnrs, Umr 8167 Orient & Méditerranée

Le programme ValEuRT entre dans le cadre des programmes de recherche du laboratoire Orient & Méditerranée (Umr 8167 | Cnrs, Sorbonne Université), qui s'intéressent à l'évolution des sociétés anciennes et à l'organisation de leurs territoires, que ce soit sur le sol national comme à l'étranger. Il focalise à ce titre plus particulièrement sur les dynamiques d'occupation du sol en interaction avec l'environnement, sur le temps long – de la Préhistoire à l'époque moderne – et rassemble pour ce faire une équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle.

Restée en marge des intérêts scientifiques, la vallée de l'Eure constitue en soi un secteur d'étude intéressant dans ce qu'il permet d'ouvrir sur de nouvelles approches sans présupposé, sur le plan aussi bien scientifique que méthodologique, par le développement d'opérations non-invasives et, en corollaire, l'enregistrement et le traitement de données à la croisée des sciences archéologiques et historiques et des sciences de la Terre.

* * *

- ▶ *Ce programme met en œuvre et s'appuie sur des **pratiques de terrain non invasives** – observations issues essentiellement de prospections –, mais également sur la **documentation d'archives et de cartographie** au sens large mise à disposition par l'IGN (cartes anciennes, cadastres, topographie, photographies aériennes et levés LiDAR). Il repose sur l'analyse du paysage, dans une lecture actuelle – tel qu'on l'a sous les yeux – et régressive, en explorant les marqueurs plus ou moins visibles et reconnaissables des états antérieurs, du Moyen Âge comme des périodes plus anciennes.*
- ▶ *Les objectifs ne se résument pas à une meilleure connaissance du territoire sur le plan patrimonial en général, mais visent également à mettre en évidence la **dimension paysagère comme « lieu de vie » évolutif dans le temps**. La notion de « patrimoine commun » pose à ce titre question : du patrimoine culturel à préserver à un véritable héritage dont les impacts générationnels courent dans le temps et se déclinent en enjeux sociétaux par rapport à l'environnement défini comme strict « milieu de vie quotidienne ».*
- ▶ *L'inventaire du patrimoine culturel s'enrichit ainsi de données issues de la géologie, de la géophysique, de la sédimentologie, de l'hydrogéologie, ou encore de la botanique, marqueurs d'événements passés qui apportent non seulement des **informations sur le contexte général** des implantations humaines mais également sur la **chronologie de leurs évolutions** dans le temps, voire des différentes incidences croisées dans une **approche historico-systémique**.*

Dynamiques socio-environnementales de la moyenne vallée de l'Eure

Théophile PIAU

Géoarchéologue – Université Paris Cité, Umr 8586 PRODIG

Située aux portes de l'Île-de-France, à l'interface entre les trois départements de l'Eure (27), de l'Eure-et-Loir (28) et des Yvelines (78) et de trois régions (Normandie, Centre-Val de Loire, Île-de-France), la vallée de l'Eure est un espace moyennement peuplé qui appartient aujourd'hui à l'aire d'influence de la mégarégion parisienne. Modelés dès la Préhistoire par des communautés humaines aux influences culturelles multiples, les paysages ruraux de cette vallée secondaire, affluente de la Seine en rive gauche, témoignent encore aujourd'hui d'une trajectoire archéologique et historique composite, à l'origine d'une succession de divisions territoriales aux contours mouvants.

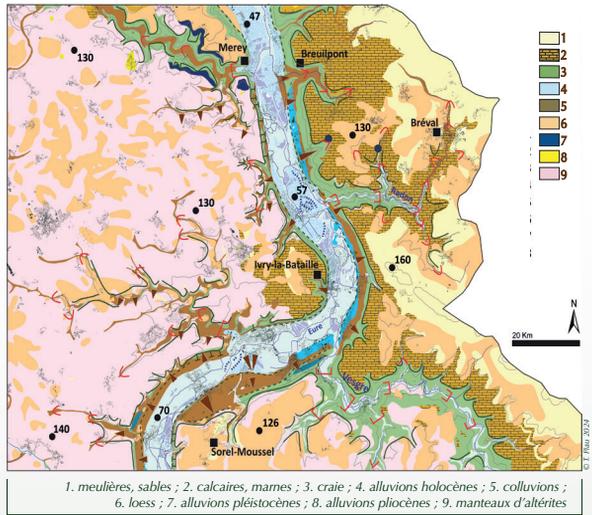
* * *

- ▶ Depuis les investigations géomorphologiques ponctuelles initiées dans les années 1970 par Yvette Dewolf, la vallée de l'Eure est restée en marge des développements récents de la recherche scientifique en dépit d'un riche potentiel géoarchéologique (fig. 1). Le désintérêt relatif de cette portion de territoire vient probablement de son statut majoritairement agricole – environ 70 % des terres sont dédiés à une céréaliculture intensive –, qui ne donne lieu qu'à peu de projets d'aménagement et par conséquent d'opérations d'archéologie préventive. Dans ce contexte, la volonté de reconstituer les dynamiques socio-environnementales de la moyenne vallée de l'Eure à l'échelle de l'Holocène (10 000 ans à l'Actuel) a conduit à mettre en place une **approche géoarchéologique originale**, accordant une large place aux **méthodes de prospection non-invasives** – en particulier l'imagerie aéroportée par drone associant capteur multispectral et levés LIDAR –, en complément de méthodes d'investigation plus classiques (prospections au sol, profils géophysiques, sondages sédimentaires et levés de coupes stratigraphiques, datations radiocarbone).
- ▶ Le **déploiement d'une approche géopatrimoniale** appliquée aux sites d'intérêt géoarchéologique – ou **géoarchéosites** – de la moyenne vallée de l'Eure constitue un autre apport important de ce programme, par les éléments nouveaux qu'elle fournit, tant en matière de connaissance et de méthode d'inventaire que de réflexion vis-à-vis de la conservation et de la valorisation patrimoniale de ces sites. Une combinaison inédite de 8 critères scientifiques a été introduite afin de caractériser les composantes archéologiques et géoscientifiques en vue d'une évaluation bionomiale et ainsi mesurer le potentiel géoarchéologique des sites (fig. 2).
- ▶ Enfin, l'**approche par « réseaux »** des géoarchéosites s'avère pertinente dans l'optique (1) de questionner les modalités d'occupation et d'exploitation du milieu biophysique par les sociétés humaines depuis le Néolithique et (2) d'ouvrir la réflexion sur la définition et la reconnaissance d'un patrimoine géoarchéologique ordinaire.

1- Contexte géomorphologique de l'Eure moyenne

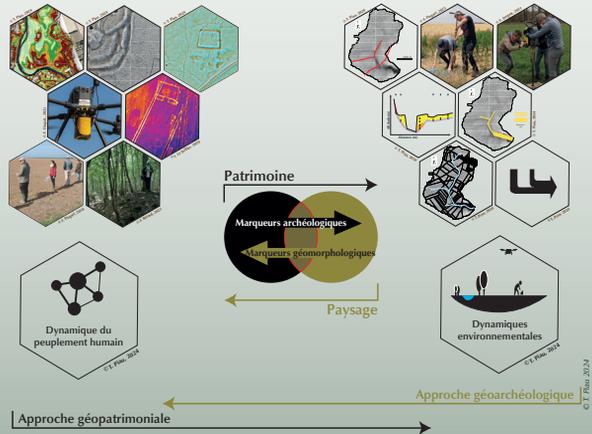
Ouverte à l'ouest du Bassin parisien, la vallée de l'Eure se singularise par **un cadre géologique contrasté**. En rive gauche, la surface des plateaux est sous-tendue par les couches sédimentaires crayeuses du Crétacé, tandis qu'en rive droite ils sont principalement soulignés par les dépôts variés du Tertiaire, associant calcaires, marnes, argiles, sables et meulière. Cette configuration géologique est à l'origine d'une grande diversité de formes et de formations superficielles quaternaires (manteaux d'altérites, limons éoliens, dépôts de pente, alluvions) favorables à la conservation d'archives paléoenvironnementales et archéologiques.

Deux sites font à ce titre figure de référence nationale pour la géologie du Quaternaire et la Préhistoire : **la coupe de Chaudon (28)**, qui présente une séquence de loess-paléosols associés à des vestiges du Paléolithique moyen (350 000 à 45 000 av. n.è.), et **le site fossilifère de Saint-Prest (28)**, haute terrasse de l'Eure qui a livré une série paléontologique datée entre 800 000 ans et 1 million d'années.



2- Démarche méthodologique mise en œuvre en vallée moyenne de l'Eure

L'approche géoarchéologique se définit comme « l'application des méthodes issues de la géographie et des géosciences à la reconstitution, dans une perspective archéologique, des paléoenvironnements et des dynamiques paysagères » [Fouache 2010]. Cette démarche intégratrice (télétection, mesures de terrain, géomatique) fondée sur l'analyse d'une grande diversité de sources de données (imagerie aérienne et satellitaire, archives sédimentaires fluviales, documents cartographiques) participe à faire émerger un ensemble de marqueurs archéologiques et géomorphologiques qu'il s'agit de croiser à des échelles spatiales et temporelles variées : (1) du temps court de l'événement historique et hydrologique au temps long de la culture matérielle archéologique et de l'histoire géologique ; (2) de l'échelle locale du point de peuplement et de la paléoforme fluviale à l'échelle régionale du continuum territorial et géomorphologique.



Références : Fouache E. – « L'approche géoarchéologique », dans H. Alarashi et alii (dir.), *Regards croisés sur l'étude archéologique des paysages anciens. Nouvelles recherches dans le Bassin méditerranéen, en Asie centrale et au Proche et au Moyen-Orient*, Lyon, MOM, p. 17-30.

Piau T. – *Dynamiques socio-environnementales de la moyenne vallée de l'Eure (Bassin de Paris) au cours de l'Holocène : approches géoarchéologique et géopatrimoniale*, thèse de doctorat, Univ. Paris Cité, 2023.

Étude des archives sédimentaires au sein du bassin versant du Radon

Vincent VIEL

Géomorphologue – Université Paris Cité, Umr 8586 PRODIG

La manière dont les archives sédimentaires se constituent dans les bassins versants évolue au cours du temps. Ces évolutions sont liées à la fois aux caractéristiques du bassin versant (contexte géologique, morphologique, pentes), aux changements climatiques et aux évolutions de la mise en valeur du sol par les sociétés humaines. Les dépôts sédimentaires observés dans les fonds de vallées constituent donc des archives capables de renseigner sur l'histoire paléo-environnementale des bassins versants et sur la mise en œuvre de l'anthropisation au cours du temps.

* * *

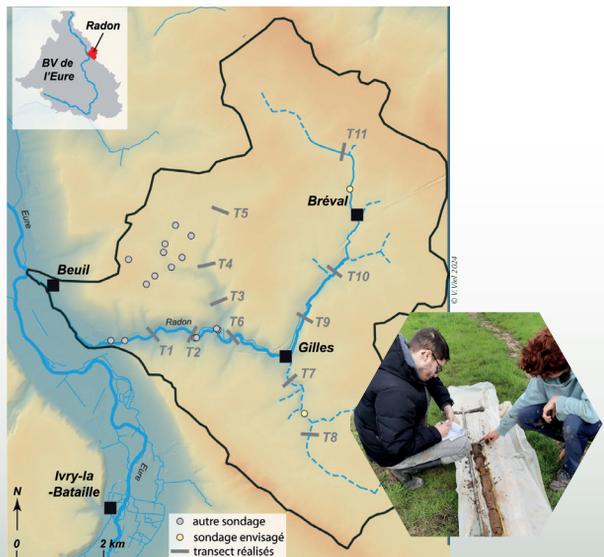
- ▶ *L'objectif de l'étude est d'analyser les dynamiques sédimentaires du bassin versant du Radon au cours des dix derniers millénaires (période Holocène). Dans ce cadre, l'étude cherche à **quantifier l'intensité des processus érosifs**, son évolution et en dresse une chronologie. Elle confronte ensuite ces informations aux données climatiques, archéologiques et paléo-environnementales existantes afin de mieux comprendre la mise en œuvre de l'anthropisation dans la partie médiane du bassin versant de l'Eure qui demeure actuellement peu documentée.*
- ▶ *Cette étude vient en complémentarité des travaux menés par T. Piau ces dernières années dans la vallée de l'Eure. Elle propose en effet une analyse des archives sédimentaires pour un bassin versant de taille plus réduite, ce qui permet de **préciser la chronologie de la mise en place de l'anthropisation**. Ces petits bassins versants sont en effet plus sensibles aux changements d'ordres climatiques et anthropiques que les bassins versants de taille supérieure pour lesquels les modifications anthropo-climatiques doivent souvent être plus conséquentes et plus durables.*
- ▶ **Une réflexion en trois étapes :**
 - 1/ *un ensemble de **sondages à la tarière** doit être réalisé tout au long de la vallée du Radon et de ses affluents (à terme, 11 transects pour 40 sondages – fig. 1). Ils permettent de quantifier le volume puis la masse des sédiments déposés dans les fonds de vallées du bassin versant. Cette étape permet une estimation à minima de l'intensité passée de l'érosion des sols sur les versants du Radon ;*
 - 2/ *la **datation au carbone 14 de fragments de matière organique** (charbons, tourbe) retrouvés et prélevés lors des carottages permet ensuite de mieux apprécier la chronologie des dépôts et d'en déduire des phases d'accélération et/ou de ralentissement des processus érosifs dans le bassin versant. Un ensemble de 6 datations ont pour le moment été obtenues ;*
 - 3/ *enfin, l'**analyse stratigraphique et granulométrique des sondages** (% d'argiles, de limons, de sables) devrait apporter des informations complémentaires sur la nature et l'origine des sédiments érodés sur les versants. Elle permettrait également d'observer certains changements dans la dynamique fluviale de la rivière.*

► **Quelques résultats préliminaires :**

- 1/ **une première estimation** évaluée à 4,5 Mt la masse de sédiments déposés dans les fonds de vallées du bassin du Radon au cours de l'Holocène. Ceci représente une érosion d'environ 0,07 Mt/km², soit l'ablation d'une épaisseur de 5,5 cm sur l'ensemble de la surface du bassin versant du Radon ;
- 2/ **les archives alluviales** générées par cette érosion sont à l'origine d'une épaisse sédimentation limoneuse colmatant l'ensemble des fonds de vallées du Radon et de ses affluents. Son épaisseur est généralement comprise entre 2 et 3 m, mais peut être plus réduite dans les extrémités amont (1 à 2 m). Le transect T10 (fig. 2) est assez représentatif de ces remplissages. On y observe une sédimentation limoneuse très homogène, très ponctuellement organique recouvrant le substrat calcaire et son manteau d'altérites. A la base de ce remplissage la sédimentation se fait généralement plus grossière (sables et cailloutis calcaire anguleux), issue de l'altérite calcaire ou témoignant de processus de colluvionnements provenant des versants situés à proximité ;
- 3/ **la chronologie** de mise en place de ces remplissages sédimentaires fait encore actuellement l'objet d'investigations. Les premières datations au C¹⁴ en notre possession mettent en évidence une initiation de la sédimentation limoneuse dans les fonds de vallées du Radon à compter des 3 à 4 derniers millénaires, puis une accélération au cours des deux derniers millénaires.

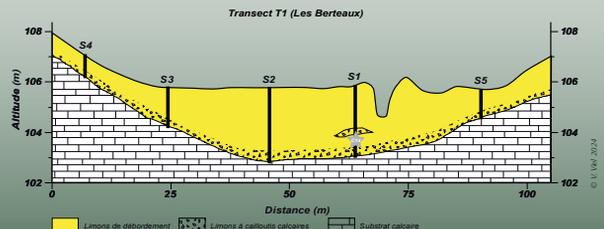
1- Démarche méthodologique

Localisation de l'ensemble des transects réalisés dans les fonds de vallées du Radon.



Description des unités stratigraphiques et texturales (% d'argiles, de limons et de sables) du transect T10, sondage n° 4

2- Transect T1 réalisé en travers du fond de vallée du Radon au niveau du hameau des Berteaux



La télédétection et le LiDAR, pour quoi faire ?

Théophile PIAU & Emilie VAUTIER

géarchéologue – Univ. Paris Cité | géomaticienne (IGN)

Dominé par un paysage de grande culture céréalière, le bassin-versant de l'Eure compte quelques couverts boisés, principalement localisés sur les rebords de plateaux, les versants et dans les fonds de vallée. Les contraintes de l'occupation du sol – rotation très serrée des cultures empêchant la mise à disposition des parcelles agricoles pour des opérations de terrain, bois privés difficiles d'accès pour des prospections au sol – invitent à privilégier un mode d'acquisition des données archéologiques et géomorphologiques peu, voire non-invasif, mobilisant conjointement la photo-interprétation (imagerie aérienne et satellitaire) et la télédétection (technologie LiDAR aéroportée). L'ensemble des faits planimétriques et des marqueurs archéologiques est intégré dans une base de données relationnelle et spatiale, ouvrant la voie à une première analyse paysagère et régressive de l'agencement des territoires anciens de l'Eure moyenne.

* * *

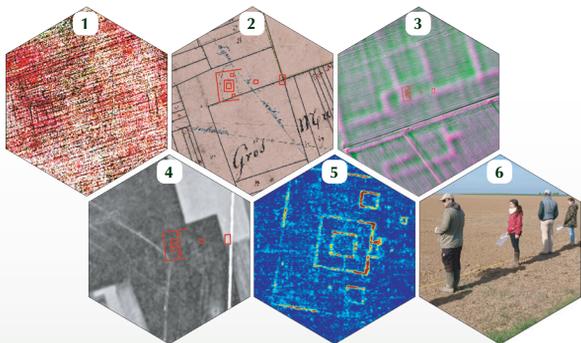
- ▶ **Le croisement systématique des documents** cartographiques du début du XIX^e siècle (cadastre napoléonien), de l'imagerie aérienne diachronique (BD ORTHO[®] HR et IRC, BD ORTHO[®] Historique) et de modèles numériques de terrain (RGE ALTI[®] 1 m) récemment rendus disponibles par l'IGN offre une image planimétrique – mais nécessairement fragmentaire – de l'occupation du sol depuis le Néolithique jusqu'à la période médiévale. **Six types d'anomalies anthropiques et géomorphologiques** – dont l'acuité chronologique et la complexité d'emboîtement scalaire restent à préciser – ont été observés de façon récurrente au sein des parcelles agricoles, du sommet des plateaux jusqu'au fond de la vallée de l'Eure : (1) des établissements agro-pastoraux (enclos quadrangulaires et trapézoïdaux), (2) des complexes funéraires ou cultuels (enclos circulaires), (3) des noyaux fortifiés (mottes castrales), (4) des systèmes parcellaires fossiles, (5) des éperons barrés et enfin (6) des paléformes fluviales (paléochenaux, montille) (fig. 1).
- ▶ Les marqueurs archéologiques les mieux préservés apparaissent souvent localisés sous **les couverts forestiers actuels**, à l'image des noyaux fortifiés d'époque médiévale et des éperons barrés qui s'échelonnent le long de la vallée de l'Eure depuis Chartres jusqu'à hauteur d'Evreux. C'est le cas de la Forêt de Guainville, localisée dans le sous-bassin du Radon, qui a livré trois enclos quadrangulaires inédits, ainsi que les bois de Bréval et du Mesnil-Simon. D'autres micro-reliefs indéterminés ont été mis en lumière, comme des dépressions pouvant correspondre à des zones d'extractions de matériaux à usage traditionnel et/ou d'anciennes mares-abreuvoirs.
- ▶ **Des protocoles de détection et de vectorisation automatisés** des micro-reliefs anthropiques (parcellaire fossile, enclos, chemin) ont été récemment mis en œuvre sur les modèles numériques de terrain dérivés des levés LiDAR Haute Densité de l'IGN (classification par apprentissage supervisé, détection par correspondance de modèles d'image, approche par corrélation de profils topographiques) afin d'optimiser le travail de cartographie au sein du bassin-versant de l'Eure.

- Enfin, au sein des emprises retenues plus localement pour des investigations archéologiques approfondies, les levés aéroportés par drone (LiDAR, thermique et magnétique) couplés aux prospections pédestres et géophysiques ont généralement mis en lumière : (1) la surreprésentation d'un mobilier céramique d'époque médiévale et moderne à la surface du sol, là où les contrastes phytologiques donnaient a priori des indices d'occupation plus précoces (protohistorique et antique) ; (2) l'absence de marqueurs micro-topographiques à l'emplacement des anomalies de végétation. Les prospections non-invasives sur le sanctuaire antique de Guainville n'ont en ce sens révélé aucun microrelief significatifs en subsurface, à l'exception des formes agraires de type « crête de labour » (fig. 2). Cet état de fait est sans doute lié aux activités agricoles, des labours plus moins profonds et successifs sans véritable pause, qui entraînent un nivellement quasi systématique des structures archéologiques en surface.

1- Analyse multisources et multidonnées du sanctuaire antique de Guainville (28)

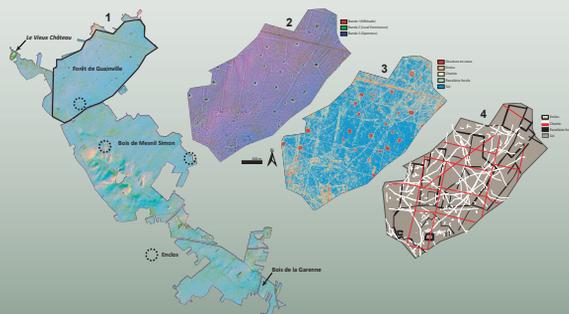
En vallée moyenne de l'Eure, deux sanctuaires antiques caractéristiques du Haut Empire, situés à moins de 1 km de distance l'un de l'autre, ont été mis au jour lors de prospections aériennes menées par l'association Archéo27. L'un est positionné sur le plateau du Mantois, tandis que l'autre est implanté dans le fond de vallée de l'Eure. Les deux édifices antiques ont une morphologie caractéristique qui les identifie parfaitement comme ayant fonctionné entre le I^{er} et les III^e-IV^e siècles.

Plusieurs opérations ont été menées pour tenter de mieux comprendre leur contexte d'implantation : prospections au sol (6), études cartographiques (2,4), prospections à l'aide de capteurs montés sous drone (1,3), levés à l'aide d'un radar-sol (5).



2- Marqueurs archéologiques préservés dans le bassin-versant du Radon, au sein de la Forêt de Guainville, les bois de Bréval et du Mesnil-Simon

Le programme national LiDAR (Light Detection and Ranging) HD (haute densité), piloté par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) vise à produire et diffuser des données LiDAR à l'échelle de la France. Chaque bloc d'acquisition LiDAR, couvrant généralement une surface de 50 km², est découpé en dalles de 1 km². Les nuages de points 3D acquis sont classifiés en différentes catégories (sol, eau, végétation, bâtiments, etc.), facilitant ainsi la production de Modèle Numérique de Terrain (MNT) ou Modèle Numérique de Surface (MNS). L'IGN assure que les nuages de points présentent une densité d'au moins 10 impulsions par m². Ces acquisitions à très haute résolution spatiale constituent une avancée majeure pour l'étude géoarchéologique des petits écosystèmes forestiers du bassin-versant de l'Eure, largement ignorés par les recherches archéologiques récentes au profit des espaces forestiers domaniaux.



1. image multibandes combinant 6 techniques de visualisation du MNT dérivé des levés LiDAR HD de l'IGN ; 2. classification automatisée de l'image multibande par Support Vector Machine (SVM) ; 3. vectorisation des anomalies micro-topographiques sous Système d'Information Géographique (SIG)

Usage du sol et identités territoriales entre Eure et Iton

Remonter pas à pas le découpage des espaces vécus entre les x^e et xix^e siècles

Gaël LEON

Archéologue – Inrap

L'approche archéogéographique – discipline récente à la croisée de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie physique et humaine –, qui s'exprime ici à travers l'exemple de Saint-Laurent-des-Bois (27), vise à représenter et mieux comprendre, à l'échelle du plateau de Saint-André-de-l'Eure, une structuration du paysage historique sous l'angle de l'administration des territoires et de l'impact de celle-ci sur les formes d'habitat et d'exploitation du sol.

En adoptant une méthode d'analyse régressive – en remontant le temps –, se dessine une cartographie dynamique, diachronique et multiscalaire, élaborée sous la forme de bases de données spatiales, qui permet non seulement de caractériser les espaces les plus récents dans l'histoire locale, mais aussi d'éclairer les agents qui contribuent à une forme de construction du paysage et à la manière dont ceux-ci impactent, consciemment ou non, l'évolution des communautés dans ce paysage.

* * *

- ▶ **Aujourd'hui** – Comme dans le reste de la France, mais également en Europe, le plateau de Saint-André-de-l'Eure est découpé administrativement en communes, cellule de description spatiale qui constitue un des tout premiers identifiants de localisation individuelle (lieu de naissance, d'habitat, d'éducation, de travail ou encore de dernier repos). Instituées en France le 12 novembre 1789, ces entités administratives de base ont subi de nombreuses modifications et sont aujourd'hui remises en question en raison de leur inefficacité d'échelle. Elles tendent progressivement vers une dissolution dans des unités plus grandes, l'échelle de **l'intercommunalité**.
- ▶ **1789 – Les communes** sont définies comme la translation plus ou moins systématique de l'espace paroissial et de sa communauté. Mais l'institution révolutionnaire doit faire face à une situation complexe faite d'imbrications des entités territoriales anciennes, qu'elles soient laïques ou religieuses, judiciaires ou fiscales. C'est ce que traduit d'une certaine manière la **Carte de Cassini** (levée dans la région d'Évreux en 1750-1751) en situant par symboles catégorisés différents points d'habitats et de communautés (fig. 1).
- ▶ **xviii^e siècle** – Il n'existe pas de cartographie précise et systématique des différentes unités territoriales de l'Ancien Régime, telle que la couverture cadastrale et communale initiée au tout début du xix^e siècle : le cadastre dit napoléonien. La construction spatiale s'appuie alors sur le **dépouillement d'archives** des principaux érudits locaux du xix^e siècle et tout particulièrement sur le dictionnaire historique de toutes les communes de l'Eure [Charpillon, Caresme 1868], qui apportent ensemble des informations statutaires, chronologiques, voire généalogiques relatives aux différentes communautés d'habitants du plateau de Saint-André-de-l'Eure. La spatialisation

1- Extrait de la Carte de Cassini
 entre Saint-Laurent-des-Bois et Anet. Feuille 26,
 Evreux – Dreux, levés 1750-1751 (BnF)

Cette carte égraine **les paroisses** représentées par un lieu de culte (l'église) et son village ; une partie des seigneuries et fiefs sous la forme de châteaux, manoirs ou gentilhommières ; des communautés religieuses, abbayes et prieurés ; ou encore des habitats aux statuts divers, tels que des villes, bourgs, hameaux, fermes et moulins. Cette représentation du royaume de France ne s'aventure pas à cartographier les territoires de chacun de ces points : seul l'environnement général de surface **les ancre dans un paysage en construction permanente**. Les principaux chemins, les cours d'eau, bois, forêts, marais, inscrits dans une représentation grossière du relief, suggèrent les espaces vécus par chacune des communautés d'habitants.



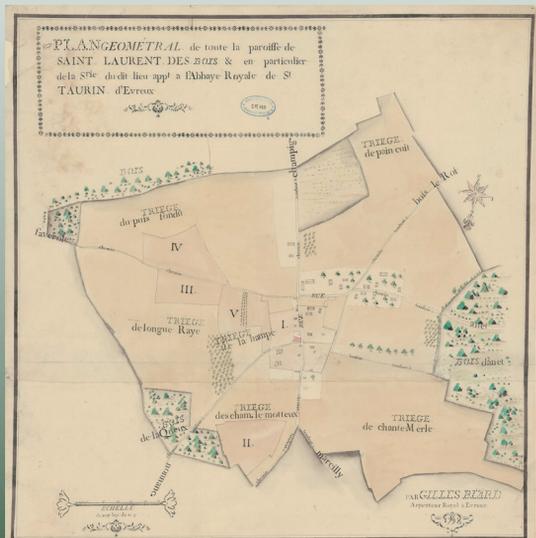
2- Plan de la terre et seigneurie
 de Saint-Laurent par D. Seuray en 1777
 (AD 27, 2PL-156)

Si la forêt dépendait de la puissante seigneurie d'Anet, depuis au moins le **x^e** siècle, les habitants de Saint-Laurent-des-Bois possédaient des **droits de ramage** (pour la création de palissade de protection des champs contre les bêtes sauvages) et **de panage** (pour la pâture des porcs à la période des glands et fâines) dans ces lieux, tout comme les habitants de Gratheuil et de plusieurs paroisses voisines. Le découpage communal entérierne d'une certaine manière ce droit ancien sans toutefois le maintenir dans son aspect communautaire puisqu'il débouche sur une propriété domaniale ou individuelle. Il en va de même pour les friches et landes à bruyères désignées comme les pâtures de Saint-Laurent sur ce plan terrier et devenu bois privés depuis le début du **xix^e** siècle.



3- Plan d'assemblage des possessions
 de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux
 à Saint-Laurent-des-Bois en 1758
 (AD 27, 2PL-155)

Vers la fin du **x^e** siècle, l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux **possède l'église, des terres et des droits d'usage dans les bois du voisinage**. Les parcelles ne couvrent qu'une partie de la paroisse (environ 12%) et ne permettent pas de cartographier précisément l'étendue des terres possédées par l'abbaye au Moyen Âge, mais concernent le village de Saint-Laurent et un ensemble relativement compact de blocs agricoles proches dont l'abbaye de Saint-Taurin semble bien avoir été la principale bénéficiaire. C'est également elle qui est **promotrice d'un marché et d'une foire** à Saint-Laurent, au moins pour le **xiii^e** siècle.



de ces données permet de cartographier de manière relativement précise **les points de pouvoir et d'habitat**, et de reconstituer **les interactions, subies et consenties**, entre les différentes communautés inscrites dans le paysage. Cette cartographie multiscalaire peut, dans certains cas, être éclairée par l'existence de plans anciens, principalement du XVIII^e siècle, qui décrivent à l'échelle de la parcelle ou du bloc parcellaire telle ou telle paroisse ou seigneurie. Parmi eux, plusieurs plans terriers relatifs à la paroisse de Saint-Laurent-des-Bois nous sont parvenus, illustrant la complexité de la formation des communes de la Révolution (fig. 2).

- ▶ **XI^e-XIII^e siècle** – La paroisse de Saint-Laurent-des-Bois est également caractérisée comme une **acquisition de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux** vers la fin du XI^e siècle [Charpillon, Caresme 1868, p. 800]. Une série de plans terriers dressés par l'arpenteur royal à Évreux, Gille Biard, en 1758 (AD 27, 2PL-155) indique quelles sont les parcelles du domaine fieffé et non fieffé (fig. 3).
- ▶ **Durant le temps long du Moyen Âge** et de la période moderne, la possession, le contrôle et l'exploitation des terroirs sont l'objet de nombreuses variations. Des ensembles parcellaires plus ou moins compacts se dessinent mais reflètent probablement un état relativement démembré ou recomposé de domaines seigneuriaux antérieurs à cette fin de XVIII^e siècle (fig. 4).

4– Plan de synthèse des seigneuries comprises dans la paroisse de Saint-Laurent-des-Bois au XVIII^e siècle – d'après les plans terriers de 1758 et 1777

À Saint-Laurent-des-Bois, un **fief du Resné** est mentionné pour la première fois en 1653 [Charpillon, Caresme 1868, p. 800]. Celui-ci est détenu par un représentant de la famille De Glapion, implanté également au hameau de Boitron, sur la paroisse voisine de Bois-le-Roi. Par un jeu d'associations matrimoniales, le fief du Resné **échoit à la famille De Ponville** dont l'élément ici est aussi seigneur du Coudray, près d'Évreux. Le plan terrier de 1777 cartographie précisément l'ensemble des parcelles détenues par De Ponville à Saint-Laurent-des-Bois. Cette cartographie montre un domaine caractérisé par un siège d'exploitation situé dans le village de Saint-Laurent-des-Bois, mais **en dehors de la partie dépendante de l'abbaye de Saint-Taurin**. Toutefois, une partie des parcelles agricoles de De Ponville, essentiellement des labours, s'inscrit de manière discontinue dans des masses parcellaires possédées directement par l'abbaye. En dehors du domaine des religieux, De Ponville détient des parcelles de surfaces plus importantes, et notamment des bois.

